

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 6

Artikel: Nourrir les abeilles avec du sucre produit dans le respect des abeilles
Autor: Götti Limacher, Mathias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1081986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nourrir les abeilles avec du sucre produit dans le respect des abeilles

Mathias Götti Limacher, président d'apisuisse

Traduction et adaptation par F. Saucy et Isaline Bise

La betterave sucrière est une culture très exigeante et qui implique quelques défis. En unissant ses forces, la branche sucrière, en collaboration avec apisuisse, s'engage pour une production respectueuse des abeilles.

L'année dernière, la branche sucrière, représentée par la Fédération suisse des betteraviers et Sucre Suisse SA, a pris contact avec apisuisse dans le but d'infléchir la production de sucre dans une direction favorable aux abeilles, en collaboration avec la branche apicole. L'engagement d'apisuisse contre l'autorisation d'urgence du Gaucho, un produit de traitement contenant des néonicotinoïdes, a été l'élément déclencheur. Une déclaration d'intention commune a été signée l'automne dernier (RSA 10/2022, pp. 443-446).

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les responsables des organisations concernées sont en contact régulier. Une mesure importante est l'extension des surfaces cultivées en production bio et IP-SUISSE. Dans ces deux approches, on renonce notamment à l'utilisation d'insecticides et de fongicides, deux catégories de pesticides dans lesquelles on trouve les substances actives les plus critiques pour les abeilles. Dans l'agriculture biologique, aucun herbicide n'est autorisé. Chez IP-SUISSE, ces produits peuvent certes être utilisés en principe, mais ils sont limités et des efforts sont en cours pour réduire fortement les quantités d'herbicides ou, si cela est techniquement possible, pour y renoncer complètement. Le développement de robots de terrain capables d'éliminer les mauvaises herbes progresse à grands pas et offre de bonnes perspectives à cet égard. Le contrôle de la flore adventice est également une question très importante. Les betteraves sucrières sont peu compétitives au début de leur développement et ne supportent pas que d'autres plantes poussent trop autour d'elles.

Promotion de la biodiversité

Dans les deux programmes, aussi bien Bio-Suisse qu'IP-SUISSE, la promotion de la biodiversité est très importante et est encouragée par différentes mesures. On connaît par exemple le système de points d'IP-SUISSE, qui a été développé en collaboration avec la Station ornithologique suisse de Sempach et qui incite à aménager des prairies riches en fleurs, des bandes fleuries et des jachères florales.

Depuis 2015, les surfaces de betteraves cultivées dans des conditions bio ne cessent d'augmenter. En raison des grands défis auxquels sont confrontés les producteurs, ces surfaces sont toutefois encore très limitées actuellement. En 2022, elles s'élevaient à 208 ha. Cela ne représentait que 1,3 % des 15'660 ha de betteraves sucrières plantées en Suisse. La demande en sucre bio en Suisse ne peut donc de loin pas être couverte. En effet, la production suisse ne représentait que 14 % des 86'000 tonnes de betteraves bio importées et transformées par



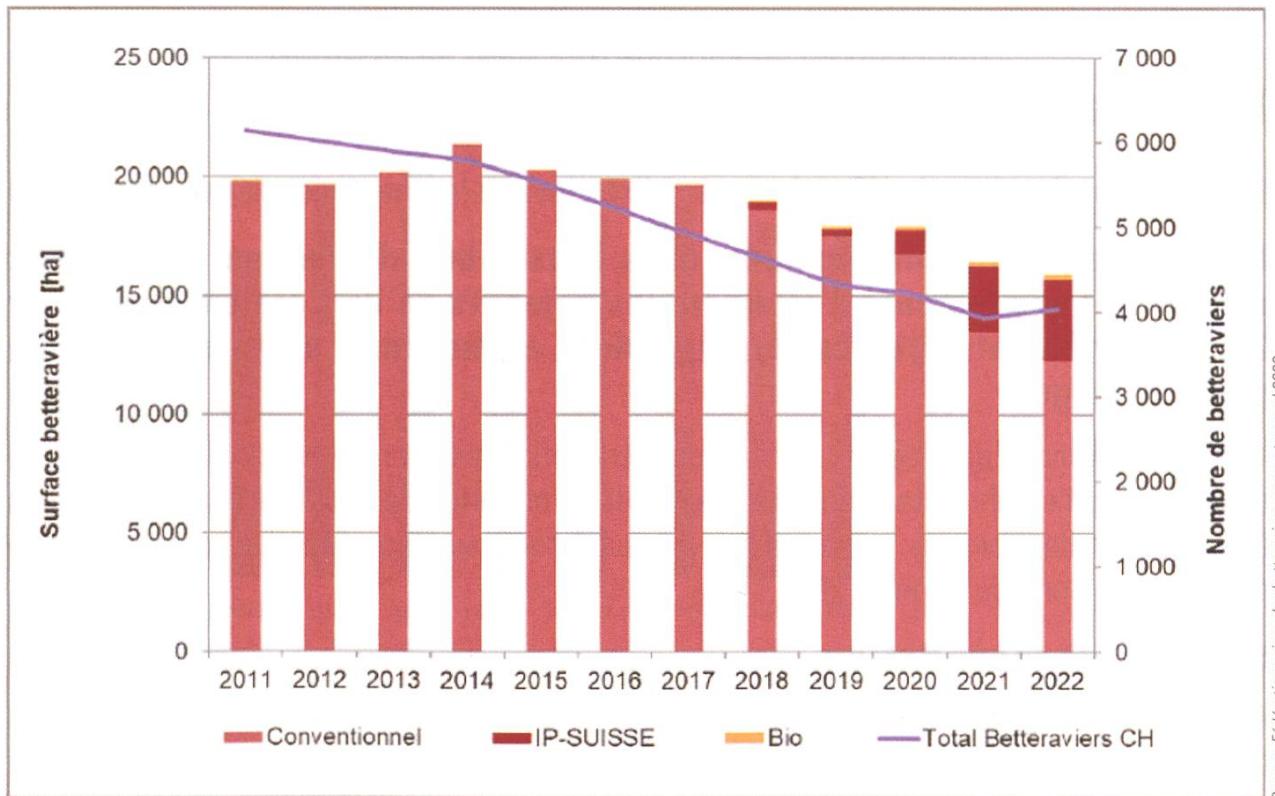
Figure 1: Bande fleurie dans un champ de betterave

Sucre SA en 2022. Il y a donc un fort potentiel pour une augmentation de production de betteraves bio pour la Suisse, sans compter que ces importations sont en progression et ont plus que doublé depuis 2016.

Ces dernières années, la culture de betteraves IP-SUISSE a gagné en popularité auprès des agriculteurs et agricultrices. Avec 3413 ha en 2022, cette surface représente environ 22 % de la surface totale. Malgré les avantages pour la biodiversité, l'écoulement du sucre IP-SUISSE ne s'avère pas facile. Le sucre portant ce label est déjà disponible dans de nombreux magasins. Toutefois, environ 80 % du sucre consommé en Suisse sont destinés à la transformation alimentaire et seuls 20 % sont vendus dans le commerce de détail. L'influence des consommatrices et des consommateurs est donc limitée. Aujourd'hui, les entreprises aiment à inscrire la « durabilité » sur leurs étiquettes. Paradoxalement, le supplément de prix relativement faible, moins de 10 % par rapport au sucre conventionnel, semble alors souvent déjà trop élevé. De plus, le sucre contenu dans un produit n'est pas mis en avant dans la communication. Ainsi, la motivation de mettre en avant le sucre IP-SUISSE comme particularité d'un produit dans la publicité est encore peu présente.

Nourrir ses abeilles avec du sucre indigène

On estime que les apiculteurs ont besoin d'environ 2000 tonnes de sucre par an pour nourrir leurs abeilles. Cela correspond à une surface cultivée d'environ 200 hectares en production



Source : Fédération suisse des betteraviers, rapport annuel 2022

Figure 2: Evolution du nombre de producteurs et des surfaces cultivées en betteraves sucrières en Suisse au cours des dix dernières années

conventionnelle et représente une quantité non négligeable. Nous pouvons donc exercer une influence sur la production de sucre. Il existe en effet des alternatives respectueuses des abeilles avec le sucre issu de la production bio ou IP-SUISSE. Il semble donc logique qu'en tant qu'apiculteurs nous donnions notre préférence à ce type de sucre issu de la production locale pour l'alimentation de nos abeilles. Le supplément de prix, qui est nettement plus élevé pour le sucre bio, mais assez faible pour le sucre IP-Suisse, en vaut la peine. Le sucre et le sirop d'alimentation sont disponibles dans les deux formes de production, le comité SAR vous invite donc à privilégier le sirop produit à base de betteraves de production Bio Suisse ou IP-Suisse.



Source : IP-SUISSE

Figure 3: Fabriqué maison ou acheté dans le commerce, le sirop de nourrisson peut être à base de sucre IP-SUISSE ou Bio Suisse.